

## 05 Les grandes étapes du bilan



+ heures de travail personnel et/ou en binôme entre chaque séance pour des recherches documentaires, des enquêtes auprès de professionnels, ...

+ Regroupement à 3 mois post-bilan (3h) : point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'actions et retour d'expérience

Deux sessions par an sont organisées (en fonction de la demande) dans les locaux du CDG à Plérin.

*Cet accompagnement est un dispositif tarifé à la charge de l'employeur.*

**Prise en charge financière par l'employeur. Possibilité de financement par le FIPHFP sous réserve d'éligibilité.**

## 06 Qui contacter ?

**Insertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi**

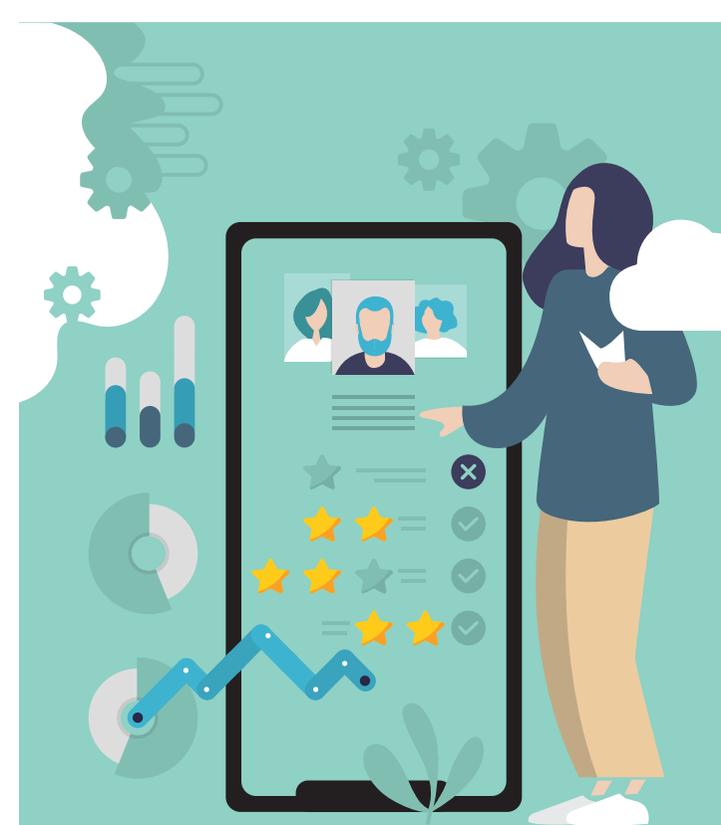
T. 02 96 58 00 74 / Mail : sipme@cdg22.fr



Centre de Gestion  
des Côtes d'Armor

1, rue Pierre et Marie Curie  
ELEUSIS 2  
BP 417 - 22194 Plérin cedex

Site [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)



# Guide mission Bilan de parcours professionnel collectif

Réaliser son bilan  
professionnel  
en collectif ?  
C'est possible !



## 01 Le bilan de parcours professionnel, quesaco ?

**Le bilan de parcours professionnel permet aux bénéficiaires d'être accompagnés dans leur souhait de mobilité et d'évolution professionnelle. L'objectif est de leur permettre d'engager une réflexion pour les amener à élaborer leur projet professionnel.**

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement réglementaire dont **chaque agent de la fonction publique peut bénéficier.**

Il a été créé par l'article 7 du Décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022, et a été précisé par un arrêté en date du 1<sup>er</sup> août 2023.

## 02 Pourquoi mobiliser le bilan de parcours ?

### → Pour un agent

- L'envie de changer de métier.
- Le sentiment d'avoir fait « le tour de son poste ».
- Des interrogations sur son avenir professionnel.
- Son état de santé interroge l'avenir professionnel.
- Prendre du recul sur sa situation professionnelle.

...

## Pourquoi mobiliser le bilan de parcours ?

### → Pour un employeur

- Accompagner un souhait de mobilité professionnelle ou une reconversion professionnelle.
  - Permettre d'identifier clairement les besoins des agents en matière d'évolution professionnelle ou de mobilité.
  - Prévenir l'usure professionnelle.
  - Renforcer ses leviers d'attractivité et s'inscrire dans une stratégie de fidélisation.
- ...

## 03 Les objectifs du bilan de parcours ?

- Valoriser son parcours et approfondir sa connaissance de soi (ses expériences marquantes, ses motivations, ses intérêts...)
- Identifier ses compétences (ses savoir-faire, savoir et savoir-être) et repérer les éventuels écarts entre les compétences détenues et celles attendues.
- Explorer et se renseigner sur les métiers existants.
- Faciliter sa projection professionnelle et permettre de définir un plan d'action pour élaborer un projet d'évolution professionnelle souhaité et réalisable.

## 04 Le collectif : quels avantages ?

- Bénéficier de l'intelligence collective.
- La mobilisation du groupe permet un questionnement collectif, la création de sens et la découverte de différentes postures.
- Chacun peut s'inspirer des propositions apportées par les autres participants.
- Permettre « l'effet miroir ».
- Progresser dans la réflexion personnelle et favoriser le passage à l'action : création d'une émulation qui favorise la dynamique de groupe tout au long du bilan.
- Partager ses expériences et se nourrir de celles des autres.
- Ce partage apporte des sources de réflexion aux participants pour le développement de leurs propres parcours professionnels. Chacun peut découvrir et interroger une expérience professionnelle dans un environnement qui lui est méconnu.
- Développer son réseau professionnel.
- Chacun va pouvoir partager de l'information et découvrir des possibilités d'évolution professionnelle.

